



Communiqué de presse du 7 mai

Pour faire suite à l'incendie du 1^{er} mai dernier, différentes mesures ont été prises pour permettre un accueil des enfants de la maternelle et un retour à une situation normale.

A compter du jeudi 9 mai :

- Accueil des classes de Mmes Comte et Bordes à la salle des fêtes de Fures.
- Maintien des classes de Mmes Rasclès et Martelon dans les locaux de l'école élémentaire de Fures.
- Reprise du service de restauration scolaire en repas chaud à la salle des fêtes pour tous les enfants de l'école de Fures.

Ces mesures restent en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

Dans cette période transitoire, tout est mis en œuvre pour garantir la continuité de l'accueil de tous les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Une rencontre entre les délégués de parents d'élèves et la commune est prévue dans les prochains jours.

La mairie remercie l'ensemble des acteurs qui ont contribué au rétablissement rapide du service public.